

COMMUNE D'ALLEYRAS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché de travaux à procédure adaptée

1 – Pouvoir adjudicateur

Commune d'Alleyras – Mairie – Village – 43580 ALLEYRAS

Représentant légal du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire de la Commune

2 – Objet du marché

Aménagement de l'Avenue de la Gare à Alleyras

3 - Procédure de passation du marché

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

4 – Allotissement et type de prestations

- Lot 1 : Réseaux Divers
- Lot 2 : Voirie, Chaussée, maçonnerie
- Lot 3 : Espaces verts et mobilier urbain

5 – Critères de choix

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

6 - Délai global d'exécution : 16 semaines dont 4 de préparation – Travaux prévus pour le début 2018 (non contractuel)

7 – Renseignements à fournir : Les entreprises devront fournir tous les documents indiqués dans le règlement de la consultation.

8 - Modalités d'obtention du dossier

Les entreprises peuvent télécharger le dossier sur le site <http://marchespublics.cdg43.fr>

9 – Réception des offres

Les plis contenant les offres seront transmis par lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé à :
Commune d'Alleyras – Mairie – 43 580 ALLEYRAS

10 - Date limite de réception des offres : Le mardi 31 octobre 2017 à 12h00

11 - Renseignements d'ordre administratif

Commune d'Alleyras – Tel 04 71 57 56 86 - @ : mairie.alleyras@akeonet.com

12 - Renseignements d'ordre technique

SCP BONNET TEISSIER Architectes – 8 Rue de Wunsiedel – 48000 MENDE – Tel 04 66 49 14 87
SARL FAGGE ET ASSOCIES – 8 Rue de Wunsiedel - 48000 MENDE – Tel 04 66 65 23 24

13 – Date d'envoi de l'avis à la publication : Le mardi 03 octobre 2017

Le Maire,
M. GAGNEPAIN